

LE SAGE EN QUELQUES CHIFFRES
 De 330 à 4810 m d'altitude, 2 146 km²,
 106 communes, 350 000 habitants et
 autant de louties, 20% du territoire au-dessus
 de 2000 m, 6% du territoire enclavé,
 1400 km de cours d'eau



Les débits de l'Arve de l'étiage à la crue :
 - 11,2 m³/s, c'est le plus faible débit enregistré à Genève, le 27 novembre 2011 ;
 - 923 m³/s, c'est le plus fort débit enregistré à Genève, le 2 mai 2015 ;
 - 78,2 m³/s, c'est le débit moyen mesuré à Genève sur plus de 80 ans.

eau potable
 biodiversité
 agriculture
 industrie
 Un projet qui vise à concilier tous ces enjeux

ENQUÊTE PUBLIQUE VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le projet de SAGE est disponible sur le site internet : www.sage-arve.fr
 Un exemplaire papier du SAGE est disponible aux horaires d'accueil du public, dans les mairies suivantes :
 • Annemasse • Cluses • La Roche-sur-Ton • St-Julien-en-Genève
 • Badlego • Entremont • St-Cergues • Sarrienaich
 • Barmèville • Filings • St-Gervais-Val-de-Bains • Semnoz
 • Chamonix • Reignier • St-Jeacques • Tignes

Une présentation du projet aura lieu lors de réunions publiques auxquelles vous êtes attendus :

NOVEMBRE	13	14	15
Annemasse	Annemasse	Annemasse	Annemasse
DÉCEMBRE	17	18	19
Annemasse	Annemasse	Annemasse	Annemasse

Donnez votre avis
www.registre-democratique.fr/542

Un commissaire enquêteur pourra vous recevoir pour recueillir votre avis aux dates suivantes :

ANNEMASSE	13	14	15
Annemasse	Annemasse	Annemasse	Annemasse
CLUSES	17	18	19
Cluses	Cluses	Cluses	Cluses

TOUS ENSEMBLE POUR QUE L'EAU VIVE
 DU MONT-BLANC À GENÈVE

Participez à l'enquête publique
 du 20 novembre au 22 décembre 2017

rendez-vous sur www.sage-arve.fr

SAGE ARVE
 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ARVE

L'EAU SUR LE TERRITOIRE
 en quelques mots

Les atouts

- Une eau en quantité sur les hauts massifs et dans les nappes souterraines de fond de vallée
- Une amélioration de la qualité des eaux grâce aux efforts des collectivités et des acteurs économiques
- Des milieux naturels remarquables emblématiques
- Bien protégés
- Un fort volontarisme des acteurs de l'eau et une habitude ancrée à la coopération.

Les enjeux de l'Eau

- Permettre l'amélioration de la qualité des rivières
- Garantir la qualité de l'eau potable pour aujourd'hui et pour demain
- Assurer de long terme la satisfaction des usages de l'eau
- Maintenir un débit suffisant en rivière pour la faune et la flore
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques, rivières, lacs et zones humides
- Protéger la population contre les risques d'inondation

Les signaux d'alerte

- Des besoins en augmentation continue
- Des pénuries d'eau plus fréquentes
- Des pollutions toujours actives au passé industriel de la vallée et des préoccupations nouvelles (micropolluants...)
- Des milieux aquatiques "ordinaires" sous pression en fond de vallée urbane et en moyenne montagne
- Des risques en montagne toujours très présents

UN PROJET AMBITIEUX

Les principales propositions

Mieux connaître les débits des rivières et le niveau des nappes :

- suivre les quantités d'eau "disponibles" pour les usages et pour la faune aquatique en rivière.

Protéger les principales ressources en eau potable du territoire :

- multiplier (par exemple) les usages de pollution sur les réserves d'eau souterraines en fond de vallée, par une réglementation renforcée.

Préserver et reconquérir les abords de cours d'eau :

- définir des espaces nécessaires qui bonifient (amélioration) des lieux les cours d'eau du territoire.
- les intégrer dans les Plans Locaux de l'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).
- réaliser des travaux pour abriter certains habitats excessivement construits.

Réduire les risques d'inondation dans les secteurs exposés et ne pas en générer de nouveaux :

- identifier des "zones inondables stratégiques" dans des secteurs non habités, à planifier (aménagement) et à protéger (zones protégées).
- aménager des champs d'expansion de crues pour mieux relâcher les crues en amont des ponts (lacs, zones humides).
- entretiens des digues existantes, créer des ouvrages de stockage des lacs, torrentielles et entretiens des cours d'eau présentant des menaces.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) de l'Arve est le premier SAGE de Haute-Savoie. Il définit nos priorités de relever les nombreux défis qui se présentent pour l'eau et pour ses usages.

Le Mont-Blanc et les sommets enneigés nous assurent aujourd'hui une eau en quantité et en qualité pour des usages multiples : eau potable, industrie, agriculture, loisirs, tourisme, énergie... En outre les rivières, les lacs et les zones humides offrent : (promenade, pêche, sports d'eau vive...) et constituent un réservoir de biodiversité essentiel.

Malgré ces atouts majeurs, la croissance de la population, les enjeux de développement durable, les enjeux climatiques posent question pour l'avenir. Rappelons nous également que l'eau constitue un enjeu particulièrement prégnant en montagne : inondations, lacs torrentielles, villages glaciaires...

Pour ces raisons, depuis 7 ans, des femmes et des hommes de tous horizons, représentants de l'ensemble des enjeux de l'eau et des secteurs d'activités, ont intensément dialogué et travaillé à l'élaboration d'un plan d'actions pour que les générations futures bénéficient de cette même richesse qu'est l'eau vive du Mont-Blanc à Genève.

Venez nombreuses et nombreux prendre connaissance du projet de SAGE de l'Arve et donner votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du 20 novembre au 22 décembre 2017.

Martial Sadler
 Président du SAGE de l'Arve